



CONSEIL MUNICIPAL  
CE 11 Janvier 2011

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 11 Janvier 2011 à 19h.

Présents :	M.	Gilbert Rivard	Maire
	Mme.	Guandalina Coté	Conseillère no. 1
	Mme.	Monique Baril	Conseillère no. 2
	M.	Jacques Gilbert	Conseiller no. 3
	M.	Éric Savard	Conseiller no. 4
	Mme.	Danielle Matte	Conseillère no. 6

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Jacques Taillefer agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h00.

Rés.001-2011

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Sur proposition de madame la conseillère Monique Baril appuyé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Mardi, le 11 janvier 2011 – 19h00  
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la réunion régulière du 7 décembre 2010 et de la réunion spéciale sur le budget du 21 décembre 2010.
4. Dépôt de document
5. Correspondance
  - 5.1. Fondation Docteur Jacques-Paradis
  - 5.2. Fondation de l'UQAT
  - 5.3. Projet Méritas 2010 - 2011
6. Suivi
7. Adoption des comptes
8. Rapport des membres du Conseil
9. Affaires courantes :
  - 9.1. Politique de gestion contractuelle
  - 9.2. Politique de gestion interne du Service des incendies
  - 9.3. Service des incendies – Adoption des mesures découlant de la Politique de gestion interne
  - 9.4. Modification de la résolution 178-2010.
  - 9.5. Modification du nom pour la carte VISA Affaires
  - 9.6. Avis de motion de modification aux règlements d'urbanismes
  - 9.7. Avis de motion « Règlement de tarification du Services des incendies lors d'appel à l'extérieur du territoire de la municipalité.
10. Parole au public
11. Divers
  - 11.1. Vente de pompe et moteur
  - 11.2. Téléthon de la ressource
12. Levée de la réunion

Rés. 002-2011

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 07 DÉCEMBRE 2010.**

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de monsieur le conseiller Éric Savard, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Gilbert, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 07 décembre 2010.

Rés. 003-2011

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU 21 DÉCEMBRE 2010.**

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de monsieur le conseiller Éric Savard, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Gilbert, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 21 décembre 2010.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Aucun dépôt.

**CORRESPONDANCE**

Rés. 004-2011

**Fondation Docteur Jacques Paradis**

**ATTENDU QUE** La Fondation du Docteur Jacques-Paradis est un organisme à but non lucratif qui intervient afin de s'assurer une d'une offre de service de qualité pour les résidents de l'Abitibi Ouest ;

Proposée par madame la conseillère Monique Baril et secondé par madame la conseillère Guandalina Coté et unanimement résolu d'accorder une contribution financière de 600\$ (six cents dollars) afin de supporter leurs activités en 2011.

Rés. 005-2011

**Fondation de l'UQAT**

**ATTENDU QUE** La Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est un organisme à but non lucratif qui intervient afin d'assurer une éducation post-secondaire aux jeunes de la région et soutien des projets visant le développement régional;

Proposée par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard et unanimement résolu d'accorder une contribution financière de 500\$ (cinq cents dollars) afin de supporter leurs activités en 2011.

Rés. 006-2011

**Projet Méritas 2010 – 2011**

**ATTENDU QUE** annuellement l'École primaire du Maillon, seule école primaire de Duparquet organise le Projet Méritas pour souligner le travail exceptionnel de ses jeunes étudiants;

Proposée par madame la conseillère Guandalina Coté et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard et unanimement résolu d'accorder une contribution financière de 100\$ (cent dollars) afin de supporter leurs activités en 2011.

**SUIVI**

Aucun point.

Rés.007-2011

**ADOPTION DES COMPTES**

Proposé par monsieur le conseiller Éric Savard, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Gilbert, il est unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

## COMPTES À PAYER EN DÉCEMBRE 2010

Fournisseur	Description	Code budgétaire	MONTANT
Alain Gagné	Déneigement	02-330-00-443-00	2 710,42 \$
Alain Gagné	Déneigement	02-330-00-443-00	1 633,88 \$
Garage M. Macameau	Entretien -Pick-up bleu	02-320-00-631-00	97,52 \$
Gibert Rivard	Cadeaux de Noël	02-190-00-493-00	175,85 \$
NAPA	Diverses pièces	02-320-00-640-00	65,49 \$
NAPA	Phares	02-320-00-640-00	15,64 \$
NAPA	Lampe	02-330-00-526-01	35,98 \$
Produit pétroliers Harricana	Huile à chauffage - Garage	02-320-00-632-00	674,24 \$
Produit pétroliers Harricana	Huile à chauffage - Bibliothèque	02-702-30-632-00	463,29 \$
Produit pétroliers Harricana	Huile à chauffage - Loisirs	02-701-20-632-00	1 104,80 \$
Produit pétroliers Harricana	Diésel	02-330-00-631-00	1 854,72 \$
Petite caisse	Tubes de graisses	02-413-00-521-00	9,64 \$
Petite caisse	Timbres	02-130-00-321-00	79,86 \$
Petite caisse	Article de nettoyage	02-701-20-660-00	12,94 \$
Petite caisse	Cadeau - Stagière	02-130-00-999-00	19,73 \$
Petite caisse	Achats divers	02-413-00-521-00	10,48 \$
Petite caisse	Correction - Achats	02-320-00-640-00	5,64 \$
ACE - Quincaillerie Palmarolle	Collier et manchon	02-414-00-521-00	30,32 \$
Andrée Cloutier	Comptabilité	02-130-00-413-00	225,00 \$
Bélanger Sauvé	Finalisation de dossier	02-190-00-412-00	3 379,16 \$
CSSS des Aurores Boréales	Déménagement CLSC	02-520-00-511-00	186,76 \$
CGA - Legault, Savard, Bélanger	Frais comptables	02-130-00-413-00	338,63 \$
Comité gestion des déchets	Facturation 3 mois - Collecte	02-451-00-446-00	5 526,50 \$
Féd. Qué. Des municipalités	Frais de poste	02-130-00-321-00	47,30 \$
Jessica Roy	Frais de déplacements	02-701-20-310-00	57,28 \$
Julien Mercier	Frais de déplacements	02-610-00-310-00	64,20 \$
Les éditions juridiques	Renouvellement	02-140-00-670-00	199,45 \$
Les éditions juridiques	Renouvellement	02-140-00-670-00	73,50 \$
Les entreprises JLR	Ceuillette matière recyclables	02-451-10-446-00	634,93 \$
Hydro-Québec	Travaux	02-340-00-521-00	162,54 \$
Marcel Baril Ltee.	Ponceau	02-320-00-521-00	673,53 \$
Multilab	Test eau potable	02-413-00-419-00	26,81 \$
Multilab	Test eaux	02-414-00-453-00	33,19 \$
Multilab	Test eaux	02-414-00-453-00	135,90 \$
Orizon mobile	Batteries pour pagettes	02-220-00-640-00	65,47 \$
Postes Canada	Timbres	02-130-00-321-00	41,99 \$
Praxair	Cylindre	02-413-00-521-00	131,26 \$
Publiquip	Annonce camion	02-130-00-340-00	95,00 \$
Ressources naturelle et faune	Acvis de mutation	02-150-00-417-00	6,00 \$
Stavibel	Étude raccordement pourvoires	02-190-00-419-00	3 950,63 \$
Sun Média	Avis public - Élection	02-140-00-345-00	474,08 \$
Sun Média	Avis public - Séance budget	02-140-00-345-00	135,45 \$
Traction	Huile	02-330-00-526-01	137,60 \$
Traction	Matériel divers	02-330-00-526-01	50,77 \$
Trame	Honoraire eau potable	23-052-10-721-00	842,07 \$
Raymond Bérubé	Enlèvement de la neige	02-330-00-443-00	2 316,25 \$
Raymond Bérubé	Enlèvement de la neige	02-330-00-443-00	1 031,39 \$

Raymond Bérubé	Enlèvement de la neige	02-330-00-443-00	1 199,31 \$
Raymond Bérubé	Gravier et sable	02-330-00-622-00	794,64 \$
Multilab	Test eau potable	02-413-00-419-00	26,81 \$
Chez Annick	Divers	02-130-00-660-00	65,47 \$
Chez Annick	Divers	02-702-30-670-00	84,01 \$
Chez Annick	Divers	02-190-00-493-00	32,97 \$
<b>TOTAL</b>			<b>32 246,29 \$</b>

## **RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les interventions des membres du conseil portent sur :

- Le carnaval;
- La collecte des déchets.

## **AFFAIRES**

Rés. 008-2011

### **Politique de gestion contractuelle**

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à se doter d'une « Politique de gestion contractuelle » en vertu de l'article 573.3.1.2 de la « Loi sur les cités et villes »;

Proposée par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu d'adopter la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Duparquet.

Rés. 009-2011

### **Politique de gestion interne du Service des incendies**

**ATTENDU QUE** la MRC d'Abitibi Ouest a adopté le « Schéma de couverture de risque en sécurité incendie » dans la foulée de la réforme, amorcée par le gouvernement du Québec, en 2001;

**ATTENDU QUE** la Ville de Duparquet s'est dotée d'équipement pour protéger la population contre les incendies par son règlement numéro 38;

**ATTENDU QUE** la ville doit s'assurer du maintien des effectifs suffisants afin de faire face aux urgences et aux appels et de s'assurer que le matériel mis à la disposition des pompiers volontaire respecte les normes et fasse l'objet d'un entretien adéquat;

Proposée par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard et unanimement résolu d'adopter la Politique de gestion interne du Service des incendies de la Ville de Duparquet.

Rés. 010-2011

### **Service des incendies – Mesures découlant de la Politique de gestion interne**

**ATTENDU QUE** la Ville de Duparquet s'est doté d'une politique de gestion interne et que le Conseil doit, par résolution, en définir certaines modalités d'application;

Proposée par le madame la conseillère Guandalina Coté et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu d'adopter les mesures suivantes découlant de la politique:

- 1 - La contribution horaire prévue à l'article 4.3. de la politique sera de \$10,00\$ de l'heure de formation complété et réussie pour un maximum de 900\$ annuellement et de 3 600\$ pour la formation complète;

- 2 - Pour les pompiers visé par l'article 4.5. la contribution sera de 1 800\$ et sera versé selon les modalités prévues;
- 3 - Pour les pompiers lors des sorties prévues à l'article 5.1. le taux horaire sera de 14,00\$ pour les appels locaux et de 18,00\$ pour les appels en support à l'extérieur du territoire de la Ville de Duparquet.

Rés. 011-2011

### **Modification de la résolution 178-2010**

Proposée par madame la conseillère Guandalina Coté et secondé par madame Danielle Matte et unanimement résolu de modifier la résolution 178-2010 en ajoutant à la fin « et autoriser ce dernier à signer tout documents afin de réaliser cette vente.

Rés. 012-2011

### **Modification du détenteur de la carte VISA Affaires**

**ATTENDU QUE** la Ville de Duparquet dispose d'une carte de crédit VISA Affaire actuellement au nom de monsieur Donald Costello qui n'est plus un employé de la ville;

Proposée par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et unanimement résolu de modifier le détenteur de la carte pour le Directeur général, Jacques Taillefer pour usage exclusif dans le cadre de ses fonctions

### **AVIS DE MOTION**

**Avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Éric Savard pour la modification aux règlements d'urbanisme.

**Avis de motion** est donné par madame la conseillère Monique Baril pour le « Règlement de tarification du Service des incendies lors d'appel à l'extérieur du territoire de la municipalité.

### **PAROLE AU PUBLIC**

Les interventions du publics ont traits à :

- La cueillette des ordures ménagères
- Le projet de cour d'école et son financement.

### **DIVERS**

Rés. 013-2011

### **Vente de la pompe et d'un moteur**

**ATTENDU QUE** La Ville a mis en vente l'ancienne pompe du service des incendies et un moteur inutilisé;

**ATTENDU QUE** nous n'avons reçu qu'une seule offre pour l'ensemble;

Proposé par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Guandalina Coté et unanimement résolu de vendre pour la somme de deux cents cinquante dollars (250\$) les équipements à Monsieur Harold Therrien.

Rés. 014-2011

### **Téléthon de la ressource**

**ATTENDU QUE** le Téléthon de la ressource est un événement qui vient en aide aux personnes handicapées du territoire;

Proposé par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu de faire une contribution de cinquante dollars (50\$) au Téléthon de la ressource.

RÉS. 015-2011

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de madame la conseillère Danielle Matte, appuyé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h38.